

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		4 dont DGS : 1F DGAS : 1F 3H								
(B) N° de département :		85			(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION	EPCI	DGS		1	DGS		1			
		DGAS	1		DGAS	1				
		DGST			DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe	1	1	Total par sexe en 2023	1	1			
Ne remplir que les cases colorées		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)								
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME						
		DGS	1							
		DGAS	1	1						
		DGST								
		Expert de haut niveau- Directeur de projet								
		Total par sexe années antérieures	2	1						
		(H = F + G) Total primo par sexe	3	2						
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	3	1						
		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)							1	
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1								
	Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant						
	Contribution due									
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0								
	Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant						
	Contribution due									

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées